

**ASSOCIATION SYNDICALE
DU SOLEIL LEVANT
69390 VERNAISON**

Vernaison, le 26/04/01

**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 29 MARS 2001**

L'assemblée Générale de notre Copropriété débute à 20 heures 20 avec

41 Copropriétaires où représentés (6 procurations).

ORDRE DU JOUR

• **PRESENTATION DU BILAN FINANCIER 2000**

exposé par Monsieur NICOLET, trésorier.

Approbation des comptes par vote à bulletin secret

accepté à l'unanimité par : **41 OUI**

• **TRAVAUX A ACHEVER**

- 3 750 francs seront nécessaires pour la fourniture et pose d'une chicane (pour permettre le passage des secours) à l'entrée du chemin vert, partie haute du lotissement.

- 1 500 francs, pour terminer l'aménagement entre les lots N°37 et 38.

Projets déjà avalisés et financements prévus dans l'exercice 2000 et reconduits sur l'exercice 2001.

Il est environ 20 heures 45, Monsieur LECOINTRE se joint à nous

42 présents où représentés.

• **PRESENTATION DU PREVISIONNEL 2001**

Exposé par Monsieur NICOLET, et vote de la cotisation annuelle fixée à 700 francs.
Vote à bulletin secret

résultat : 40 OUI 2 NON

Rappel

la cotisation annuelle doit être réglée avant le 1^{er} juin 2001.

Un règlement en plusieurs chèques, avec encaissement différé, est possible, à convenir avec le Trésorier.

• **COMPTE DE RESERVE**

- Pour la sécurité de chacun, celui-ci constituant un certain montant, suite aux renseignements donnés par trois banques différentes, le crédit Mutuel propose une double signature permettant le mouvement d'argent placé sous forme de bons de caisse. Après discussion en Assemblée, une deuxième signature sera donc obligatoire et le compte transféré auprès de cette banque.

- Le montant du compte de réserve est proposé à 1 700 francs par lot

Vote à main levée : 42 voix POUR

• **Les nouveaux Statuts de notre Copropriété**

Aucun commentaire ni remarque n'a été effectué.

Un nouvel exemplaire de ceux-ci a été remis à Monsieur ROCHIGNEUX, nouveau Copropriétaire du lot N° 41. Monsieur BARD, Président, lui souhaite la bienvenue.

• **DIVERS**

BILAN DES TRAVAUX

Quelques économies...

- un chêne mort, dangereux pour les riverains, situé dans la partie haute de notre Copropriété, a été abattu et évacué gracieusement, soit une économie de 3 000 francs environ.
- Un seul nettoyage et entretien des espaces verts a eu lieu cette année. La fréquence des nettoyages sera à adapter suivant les besoins.

- **Le câble**

Une réunion sera programmée, partie haute de la Copropriété seulement, pour la commercialisation des abonnements avec la Société UPC.

- **Mur d'enceinte, partie haute**

Indications données par monsieur FORTUNA, la pose de tuiles reste à effectuer pour achever cette restauration.

Une provision de 524,05 francs TTC est proposée :

Vote à main levée : **42 POUR**

- **ECHEANCE DU BUREAU**

Le Bureau étant en fin de mandat, Monsieur FORTUNA présente une étude de gestion par un syndic. Le coût s'élèverait à environ 450 francs H.T. par lot, auquel il faudrait ajouter un pourcentage variable en fonction des montants des travaux.

- **ACQUISITION DU MUR CD15**

La rétrocession du mur longeant le CD 15, entre le Conseil général et l'Association Syndicale, est effective depuis le 21 mars 2001.

La possibilité de rétrocession aux riverains a été envisagée.

Le montant serait d'environ 1 500 francs pour la totalité du mur en ce qui concerne les frais notariés (frais de dossiers) Honoraires du notaire gratuits.

Des renseignements seront pris auprès du géomètre pour connaître le montant des frais de bornage.

- **Factures EDF et séparation des eaux**

A ce jour, aucune réponse ne peut être apportée quant à la prise en charge de la facture d'éclairage public par la Municipalité, ainsi que l'échéance de la séparation des eaux usées des eaux pluviales. Aucun rendez-vous avec la nouvelle équipe municipale n'ayant pu être pris.

Monsieur BARD demande s'il y a des questions, aucune question n'est posée.

- **DEMISSION DU BUREAU**

Le terme du mandat étant atteint, l'ensemble du bureau présente sa démission.

Une nouvelle équipe se présente composée de :

Madame Jeanine LEROY
Monsieur Jean-Yves BARD
Monsieur Lucien PIRRONE

Monsieur Hubert NICOLET
Monsieur Serge MUNOS
Monsieur Gilbert FORTUNA

Aucune autre candidature ne se proposant, un vote à bulletin secret est effectué

résultat : 42 OUI

Madame Jocelyne Martin et Madame Marie-Ange PRENAT ne se représentant pas, sont chaleureusement remerciées pour l'ensemble du travail effectué pendant les deux mandats précédents.

Il est 9 heures 15, fin de l'Assemblée Générale.

Un verre de l'amitié est offert à l'ensemble des participants.

Nous vous remercions de votre présence et participation.

Le BUREAU

H. NICOLET


L. PIRRONE


FORTUNA

MUNOS



J. LEROY



M. BARD
